

# Rapport d'Orientation Budgétaire

Conseil d'Administration du 29 février 2024

## SOMMAIRE

Préambule ..... page 2

## Rétrospective et Prospective Budgétaire

Fonctionnement ..... page 3  
Investissement ..... page 4

Dette et Trésorerie ..... page 4

## Bilan des actions 2023 et perspectives 2024

- Administratif / Social ..... page 5  
- Fonds d'aide aux jeunes ..... page 8  
- Subventions aux associations ..... page 9  
- Foyer des Seniors ..... page 9/10



## PRÉAMBULE

Cadre juridique du débat d'orientation budgétaire :

L'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi « NOTRe ») concerne les CCAS/CIAS.

Désormais, les CCAS /CIAS des communes de plus de 3500 habitants, doivent faire un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), porté à la connaissance du Conseil d'administration dans les deux mois précédent le vote du budget.

Le DOB permettra d'éclairer les membres du CCAS / CIAS sur les équilibres budgétaires de l'établissement public préalablement au vote du budget. Il doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice.

Il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le ROB doit être transmis au contrôle de la légalité. Cette transmission doit s'opérer dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac présente son rapport d'orientation budgétaire 2024.

Pour mémoire, le CIAS accueille et accompagne le public en situation de précarité, tout au long de l'année.

Il gère l'aide sociale légale, la domiciliation mais également et surtout la prise en charge de toutes les personnes isolées sans enfants mineurs à charge qui ont moins de 60ans. Bénéficiaires du Revenu de solidarité Active, sans ressources, ou bénéficiaires d'autres minimas sociaux (Allocation Adulte Handicapé, Allocation d'aide au Retour à l'Emploi, Allocation de Solidarité Spécifique,etc ..)

Plus de 700 personnes sont accompagnées annuellement.

Le CIAS mène également une action en faveur des seniors ( avec le foyer des seniors) qui accueille une centaine de personnes sur l'année pour diverses activités : sorties, voyages, lotos, jeux, ateliers mémoire, ateliers cuisine , cours de gym.

L'activité du CIAS sur l'année 2023 et plus particulièrement l'activité du foyer des seniors a bien évolué avec un public fidèle ajouté à de nouveaux membres.

L'année 2024 débute très bien avec une bonne reprise des activités et un public qui tend à se diversifier au vu des nouvelles activités qui sont proposées en lien avec le service social et d'autre structures sur la Ville et le territoire.

## Rétrospectives et Perspectives Budgétaires

### A / Fonctionnement

<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
<b>Libelle</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>	<b>Prévision 2024</b>
<b>011 – Charges à caractère général</b>	47 261,57	56 817,46	55 000
<b>012 – Charges de personnel et frais assimilés</b>	296 520,31	325 522,24	340 000
<b>023 – virement a la section d'investissement</b>	27 435,00	28 094,00	25 694
<b>65 – Autre charges de gestion courante</b>	10 741,90	11 803,61	12 200
<b>66 -Charges financières</b>	3 168,73	6 167,54	7 600
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>	0,00	0,28	100
<b>042 – Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	2 206,00	2 206,00	2 206
<b>Total</b>	<b>359 898,51</b>	<b>430 611,13</b>	<b>442 800</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>			
<b>Libelle</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>	<b>Prévision 2024</b>
<b>002 – Opération d'ordre entre section recettes</b>	19 041,25	901,48	5 000
<b>013 – Atténuation de charges</b>	7 490,77	2 778,73	0
<b>70 – Produit des services</b>	32 278,95	35 667,55	39 800
<b>74 – Dotation et participations</b>	329 101,98	395 339,63	398 000
<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	1,50	23,48	0,00
<b>77 – Produits exceptionnels</b>	557,87	23,69	0,00
<b>Total</b>	<b>369 431,07</b>	<b>434 734,56</b>	<b>442 800</b>

## B/ Investissement

<b>Dépenses d'investissement</b>			
<b>Libelle</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>	<b>Prévision 2024</b>
<b>001</b>	23 783,29	27 672,33	27 214
<b>16</b>	24 879,37	25 799,97	27 000
<b>21</b>	4 998,96	5 400,37	1 400
<b>total</b>	<b>53 661,62</b>	<b>58 872,67</b>	<b>56 614</b>

<b>Recettes d'investissement</b>			
<b>Libelle</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>	<b>Prévision 2024</b>
<b>021 – virement de la section de fonctionnement</b>	27 715,00	28 494,00	25 694
<b>040 – opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	2 206,00	2 206,00	2 206
<b>10 – Dotations, fonds divers et réserves</b>	23 789,29	24 452,29	27 714
<b>Total</b>	<b>53 710,29</b>	<b>55 152,29</b>	<b>56 614</b>

## C/ Dette et Trésorerie CIAS

- **Dette**

Un seul emprunt a été contracté par le CCAS en décembre 2011 pour l'acquisition du bâtiment, emprunt repris en 2015 par le CIAS.

Montant initial 345 000€ - taux révisable indexé sur l'Euribor 3 mois auquel s'ajoute une marge de 2.18 points. Durée 180 mois.

Montant de l'encours au 25/10/2023: 98 052,98

Nous faisons face depuis 2023 à une augmentation importante du taux d'intérêt. L'emprunt arrive à échéance en 2026, nous attendons qu'il se termine afin de retrouver une capacité d'investissement pour entreprendre notamment des travaux de rénovation du bâtiment.

- **Trésorerie**

Pour 2023, la ligne de trésorerie auparavant contractée n'a plus été nécessaire elle n'a pas été renouvelée la CCLL versant chaque mois une partie de la subvention annuelle.

## Bilan des actions et perspectives 2024

### - Concernant le volet administratif / service social

\*ETP = équivalent temps plein

Actions de l'année 2023	Orientations /Perspectives 2024
<p><b><u>Obligation légales</u></b></p> <p><b><u>Prévention Plan canicule :</u></b> Élaboration d'un registre intercommunal , les communes ont participé sur la campagne 2023. Lodeve 192 personnes pour 1320 appels CCLL 52 personnes pour 335 appels Soit un total de 234 personnes pour 1565 appels</p> <p><b><u>Aide sociale :</u></b> 82 dossiers constitués pour un total de 135 usagers (obligés alimentaires)</p> <p><b><u>Domiciliation :</u></b> 90 dossiers ( 45 nouveaux et 53 renouvellements)</p> <p><b><u>Accueil et orientation :</u></b> public isolé sans enfants mineurs à charge, missions d'accès aux droits 4 585 contacts ( 2047 physiques et 2536 téléphoniques)</p>	<p>Poursuite de ces missions qui figurent dans les obligations légales du CIAS avec objectif d'augmenter le nombre de communes.</p> <p><b><i>Missions prises en charge par le personnel du CIAS</i></b></p>
<p><b><u>Obligations extra – légales</u></b></p> <p><b><u>RSA</u></b></p> <p>Prise en charge des bénéficiaires du RSA Action financée par le département (24 500€) Pour référence : 200 bénéficiaires pour 1 ETP  272 Bénéficiaires en 2022 78 bénéficiaires sur la CCLL 194 bénéficiaires sur Lodève  340 CER ( contrats d'engagement réciproque) 376 interventions en dehors des CER soit 716 interventions</p>	<p>Maintien de la subvention du Département pour la réception des bénéficiaires du RSA (30 000€ de subvention prévue)</p>

<p><b><u>HORS RSA</u></b></p> <p>Prise en charge des bénéficiaires d'autres ressources (Salaire, pension invalidité, allocation adulte handicapé, chômage, sans ressources...)</p> <p>Temps de travail des Travailleurs sociaux 1 ETP</p> <p><b>Soit un total de 665 usagers pour 1794 interventions</b></p> <p>Soit un total global (RSA et hors RSA) de 937 bénéficiaires pour 2510 interventions.</p>	<p>Poursuite de la réception du public hors RSA dans la prise en charge globale du public empêché</p> <p><b>Renouvellement de la demande de subvention dans le cadre de la Politique de la Ville pour la mise en place d'ateliers cuisine ( co financement d'achats de denrées)</b></p> <p><i>La prise en charge du public du cias reste répartie entre les trois travailleurs sociaux présents sur la structure</i></p>
<p><b><u>Écrivain public</u></b></p> <p>Action financée par le CIAS 1 800 € à l'association l'Encrier</p>	<p>Cette action est très appréciée du public éloigné de l'écrit dans toutes les démarches qu'elles soient privées ou institutionnelles.</p> <p><i>Poursuite de l'action proposée/ complémentaire du service social sur l'accès aux droits</i></p>
<p><b><u>Bureau d'accès au Logement</u></b></p> <p>Le Bureau d'Accès au Logement porté par le service HUP de la CCLL a confié la gestion au CIAS en Mai 2023 (0,50 ETP)</p> <p><b>Le BAL c'est :</b></p> <p>Préparation des réunions de commissions mensuelles</p> <p>Liens avec partenaires et bailleurs</p> <p>Gestion de l'agenda des permanences de l'élu au logement</p> <p>Participation aux commissions d'attribution des bailleurs sociaux (1 fois par mois Mpt/Frontignan)</p> <p>Animation de réunions de travail sur la cotation</p> <p>Partenariat avec les élus des communes en vue de la CIA et de CIL ( Commission d'Attribution Intercommunale et Commission intercommunale du Logement ) en lien avec le service HUP</p>	<p><i>Poursuite du travail initié en vue de la création des commissions intercommunales.</i></p>

<p><b>Le BAL en chiffres :</b></p> <p>193 inscriptions</p> <p>10 réunions de travail</p> <p>66 entretiens réalisés par une CESF ( travailleur social )</p> <p>3 visites à domicile</p>	
<p><b><u>Gestion des hébergements d'urgence</u></b></p> <p>En Mars 2023 la Ville de Lodève a mis à disposition, un logement d'urgence pour 3 nuits afin de répondre aux besoin d'hébergement d'urgence des personnes en précarité au motifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rupture familiale soudaine (jeunes, couple..)</li> <li>• accueil ponctuel dans le cadre d'un relogement perenne</li> </ul> <p>Ce logement répond également à la mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales dans le cadre du protocole Gendarmerie * (wk , nuits et jours fériés)</p> <p><b><u>*Hébergement pour les personnes victimes de violences dans le cadre Inter-familial :</u></b></p> <p>Ce dispositif, en lien avec la Gendarmerie, la Préfecture de l'Hérault et la CCL&amp;L est conventionné afin que des lieux d'accueils anonymes soit répertoriés et mis à disposition de personnes victimes de violences dans le cadre familial.</p> <p>La Directrice assure une astreinte sur cette problématique.</p> <p>Le C.I.A.S fait partie du réseau interprofessionnel intervenant en Cœur d'Hérault sur la prise en charge des violences conjugales et intra-familiales. Des réunions ont lieu mensuellement.</p>	<p>Une convention va être mise en place courant 2024 entre le CIAS et la Ville sur la gestion des ces deux hébergements et les rôles de chacun des services.</p>

<p>Gestion du logement ville « Périls »</p> <p>La Ville de Lodève et le CIAS vont signer une convention pour la prise en charge physique des personnes dans le cadre d'évènements particuliers (incendies, inondation, périls ....)</p> <p>Cela se traduit par l'accompagnement physique des personnes dans le logement dédié à cet effet, vérification des droits, signature de la convention d'occupation, ménage....) et ce en partenariat étroit avec le service HUP de la CCLL qui fait le lien avec les assurances des particuliers et propriétaires en vu d'un relogement.</p>	
---	--

#### **- concernant le Fonds d'Aide aux Jeunes**

Actions de l'année 2023	Orientations /Perspectives 2024
<p><b>Faf Individuel</b>  <b>(Aide financière individuelle octroyée aux jeunes en difficulté sociale et/ou professionnelle)</b></p> <p>13 dossiers accordés pour l'année 2023 pour un montant de 4 300€ concernant l'accompagnement individuel</p>	<p>Il apparaît essentiel de maintenir ce dispositif d'aide qui est pour certains jeunes adultes une porte d'entrée pour accéder à leur droits et ainsi leur permettre de s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, en lien avec les professionnels de la jeunesse .</p> <p>Ces dossiers sont instruits conjointement avec la MLJ</p>
<p><b>Faj Collectif</b>  <b>(Soutien financier à l'association passerelle synergies pour la préparation au passage du code pour des jeunes en difficultés)</b></p> <p>Subvention à Passerelles synergies pour l'accompagnement collectif 2 000€</p> <p>Action financée par le département à hauteur de 4 800€</p>	<p><i>Bien que l'enveloppe globale n'est pas été totalement allouée, ce dispositif reste à maintenir en faveur des jeunes dans la prévention des situations d'exclusion</i></p>

- concernant les subventions aux associations

Actions de l'année 2023	Orientation /Perspectives 2024
<p><b>Aide Alimentaire d'Urgence AAU</b></p> <p>Dispositif porté par le Secours Populaire Français qui à pour but de centraliser sur un point commun la distribution alimentaire urgente sur l'ensemble du territoire</p> <p><b>subvention de 5500 €</b> allouée à l'association</p> <p>500€ de plus ont été alloués cette année pour faire face à l'augmentation du prix des denrées notamment.</p> <p>Les autres associations solidaires viennent en complément sur l'hygiène et le paiement des factures (aidées par la ville de Lodeve)</p>	<p><i>Poursuite du soutien financier à cette association avec un accompagnement renforcé du CIAS</i></p>

- concernant le Foyer des Seniors

Actions de l'année 2023	Orientations /Perspectives 2024
<p><b>Animations hebdomadaires</b> lotos/sorties/ateliers cuisine</p> <p>Un loto chaque jeudi et un atelier cuisine chaque vendredi</p> <p>quelques sorties hebdomadaires</p>	<p><i>Poursuite de ces activités qui sont très appréciées, le nombre actuellement est de 6 à 8 personnes par atelier cuisine ou sortie et de 35 à 50 personnes sur les lotos du jeudi</i></p>
<p><b>Animations mensuelles</b> concours de belote</p> <p>1 vendredi sur 2 en 2023</p>	<p><i>16 à 20 personnes en moyenne sur ces concours</i></p>
<p><b>Animations ponctuelles</b> Loto de l'été/ Loto de Noël</p> <p>Ces activités sont dispensés par l'Animatrice du CIAS</p>	<p><i>Entre 50 et 80 personnes sur ces « grands » lotos</i></p>

<p>En 2023, ont vu le jour d'autres activités en partenariat avec d'autres services ou associations, partenaires œuvrant sur le territoire Centre Socio culturel, Association terre Contact, Association Demain la Terre, Les Insatiables, etc</p>	
<p><b>Les voyages</b></p> <p>2 voyages ont été réalisés en 2023 et ont été plébiscités par les seniors :</p> <p>Une journée à Sète et Une journée au village de Noël de Barcarès</p>	<p><i>Poursuite de l'action sur 2024 avec 2 voyages à la journée (50 places disponibles par voyage)</i></p>
<p><b>Les cours de Gymnastique</b></p> <p>La cotisation annuelle a été maintenue avec un abattement selon les tranches de revenus pour 3 à 4 heures de cours par semaine</p> <p>36 personnes ont suivi les cours en 2023</p> <p>Les cours sont dispensés par l'animatrice gymnastique du CIAS</p>	<p><i>Poursuite de cette activité très appréciée des Seniors avec gym douce et gym mémoire</i></p>